
IDENTIFICATION

| | |
|---------------------------------------|---|
| SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU | 25 mai 2016 |
| DATE D'EMISSION | 10 mai 2016 |
| OBJET | Communication du Comité de direction au sujet du projet de reprise du Centre Marcel Barbey |
| DOCUMENT ANNEXE | - |

COMMUNICATIONS

a) Situation des Grandes-Roches

Le bâtiment des Grandes-Roches est arrivé au bout de son cycle de vie. L'autorisation d'exploiter délivrée par le *Service de protection de la jeunesse* prendra fin le 31 décembre 2017.

Le Comité de direction s'interroge depuis plusieurs années, avec la Ville de Morges, sur les possibilités de rénovation de ce bâtiment. Un projet de rénovation aurait d'importantes conséquences sur les finances de l'ASIME (coût estimé à CHF 5-6'000'000), sur l'organisation des camps ainsi que sur l'équipe de 4 collaborateurs (encore sous contrat avec la Ville de Morges) qui travaillent toute l'année sur ce site.

En 2015, le Service patrimoine de la Ville de Morges a remis un avant-projet aux autorités cantonales pour identifier les possibilités de rénovation, ou de reconstruction, du bâtiment des Grandes-Roches. Début 2016, le Service du développement territorial a envoyé sa détermination par rapport à l'avant-projet qui lui avait été soumis. Une démolition-reconstruction qui modifie l'aspect extérieur de la bâtisse existante ne pourrait être envisagée que si le nouveau volume construit et sa surface au sol soient diminués de manière significative (environ un tiers).

Le Comité de direction a pris bonne note de cette prise de position des autorités cantonales. Il a relevé qu'une telle contrainte rendrait impossible la poursuite de l'organisation de camps dans le mode actuel, pourtant vivement souhaité par les directions scolaires (accueil simultané de 2 classes).

b) Recherche de solutions alternatives

En parallèle avec ces démarches, le Comité de direction a lancé en 2015 une étude pour trouver des solutions alternatives en cas d'interruption momentanée ou définitive de l'exploitation sur le site des Grandes-Roches. L'objectif était de s'assurer que l'organisation des camps ne sera pas interrompue à fin 2017.

Parmi les alternatives étudiées, un projet a particulièrement retenu son attention : il s'agit de la reprise du *Centre Marcel Barbey*, propriété de l'association *Vacances des Jeunes*, situé sur la commune du Lieu. Début 2015, cette association déclarait dans son rapport d'activités vouloir remettre son immeuble à des intéressés qui puissent perpétuer les buts statutaires. Les intéressés étaient invités à se manifester avant le 30 septembre 2015.

Le Comité de direction a immédiatement pris contact avec le Comité de cette association pour lui faire part de son intérêt. Bien que le délai fixé soit échu et que plusieurs repreneurs se soient déjà annoncés, celui-ci a décidé de reporter sa décision de quelques mois jusqu'à ce que l'ASIME puisse prendre une décision formelle à ce sujet.

Considérant qu'il s'agit d'une occasion exceptionnelle, le Comité de direction a immédiatement constitué un groupe de travail pour étudier ce projet. Plusieurs visites des installations ont été organisées, en particulier avec les collaborateurs des Grandes-Roches.

Le Comité de direction a rencontré le Comité de *Vacances des Jeunes* début 2016 pour confirmer son intérêt à reprendre l'exploitation du *Centre Marcel Barbey*, mais il lui a aussi expliqué qu'une modification de nos statuts serait nécessaire (procédure qui nécessiterait plusieurs mois).

Le Comité de *Vacances des Jeunes* a quant à lui exprimé son intérêt pour la candidature de l'ASIME pour 3 raisons principales :

- Les activités et le public-cible de l'ASIME s'inscrivent parfaitement dans les buts statutaires de *Vacances des Jeunes*
- L'ASIME organise des camps plus de 200 jours par an
- L'ASIME est une association vaudoise, active à la Vallée de Joux depuis de nombreuses années

c) Le Centre Marcel Barbey

Pour information, le *Centre Marcel Barbey* est situé sur une parcelle de plus de 8'000 m², en bordure de forêt, à 2 km du village du Lieu. Il est accessible en bus toute l'année. Le bâtiment a été régulièrement entretenu et correspond globalement à nos besoins en termes d'emplacement et de volume. Il a été construit en 1964 et a été entièrement rénové en 2003. Il est raccordé au réseau d'eau potable et d'eaux usées de la commune. Le chauffage a été remis à neuf en 2015. Quelques travaux seraient néanmoins nécessaires, notamment pour augmenter la capacité d'accueil (de 45 à 57 places) et transformer les locaux sanitaires qui ne sont plus aux normes.

En ce qui concerne l'aspect financier, *Vacances des Jeunes* souhaite remettre gracieusement ce bien immobilier à une association du même type. Il ne s'agit donc pas d'une opération financière mais d'un don. A noter que le bien est grevé d'une hypothèque de CHF 150'000.

d) Démarches en cours

Le Comité de direction a mandaté un architecte de la Vallée de Joux, recommandé par *Vacances des Jeunes*, pour effectuer une expertise du bâtiment et préparer un avant-projet de transformation du bâtiment. Il souhaiterait pouvoir présenter un projet au Conseil intercommunal dans le cadre de l'élaboration du budget 2017.

Il a également préparé un projet de modification des statuts et a consulté le Service des communes et du logement. Avant de lancer la procédure décrite à l'art.113 de la loi sur les communes, le Comité de direction a adressé le 19 avril 2016 un courrier à toutes les communes membres pour leur présenter brièvement le projet et recueillir leur avis sur une telle démarche. Toutes les communes ont préavisé favorablement la modification des statuts telle que proposée. Par conséquent le Comité de direction a décidé de lancer la procédure.

Le Comité de direction reste naturellement en contact avec le Comité de *Vacances des Jeunes* pour l'informer des démarches en cours.